

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°1 – Décembre 2025 —



Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Revue des Arts, Lettres et Langues
/ Sciences Humaines et Sociales

N°1 – Décembre 2025

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT

 Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOAL	https://sjifactor.com/passport.php?id=24999
	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

La parution de ce premier numéro de la revue *Perspectives Plurielles* marque une étape importante dans la création d'un espace scientifique ouvert, rigoureux et durable, dédié à la production et à la diffusion des savoirs en Arts, Lettres et Langues ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. La revue est née du constat partagé de la nécessité de cadres éditoriaux capables d'analyser, de manière critique et pluraliste, les dynamiques sociales, culturelles, politiques et territoriales contemporaines, notamment dans les sociétés du Sud.

Dans un contexte caractérisé par la complexité croissante des phénomènes sociaux et l'entrecroisement des disciplines, *Perspectives Plurielles* ambitionne de promouvoir une démarche scientifique fondée sur la pluralité des regards, la diversité méthodologique et le dialogue interdisciplinaire. Elle entend ainsi valoriser des travaux originaux qui interrogent les transformations du monde social, en accordant une attention particulière aux ancrages empiriques, aux cadres théoriques mobilisés et à la rigueur des démarches méthodologiques.

Ce numéro inaugural illustre pleinement cette orientation. Les contributions réunies abordent des thématiques variées, allant des enjeux de gestion territoriale et environnementale aux questions de pédagogie, de condition physique et de pouvoir, en passant par l'analyse critique d'œuvres littéraires et des pratiques sociales. Cette diversité témoigne à la fois de la richesse des champs couverts par les sciences humaines et sociales et de la pertinence des approches croisées pour comprendre les réalités contemporaines.

Le comité de rédaction exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs, évaluateurs et partenaires institutionnels dont l'engagement et le professionnalisme ont permis la concrétisation de ce projet éditorial. Nous espérons que *Perspectives Plurielles* s'affirmera, au fil des numéros, comme un lieu de référence pour la réflexion scientifique, un espace de confrontation d'idées et un vecteur de visibilité pour les recherches menées en Afrique et ailleurs.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

Dr Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi
Michael, Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA,
Université Alassane Ouattara

Dr Kanhoum Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO,
Université Jean Lorougnon Guédé de
Daloa, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique
BEIRA, Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Arts, Lettres et Langues

SORO Doforo Emmanuel

1. Experiencia personal en la narrativa: caso de *Don Quijote De La Mancha* de Miguel De Cervantes Y *El Zorro De Arriba Y El Zorro De Abajo* de José María Arguedas 2-12

Mouhamadou Moustapha SOW

2. Analyse comparée des techniques narratives dans *Isabella Von Ägypten* d'Achim Von Arnim et *Un Trou Dans Le Miroir* d'Ibrahima Sèye..... 13-31

Dr Abdoulaye SÉRÉ et Cyriaque Yi Sur Pwen BADOMA

3. L'ethos discursif composite des chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet..... 32-46

Dr MAHAMADOU Diouf et Dr Saliou Mbaye

4. Auslautverhärtung im Wolof und im Deutschen: eine sprachübergreifende Analyse..... 47-67

Diome FAYE

5. Resilience and Survival in *The Saints of Swallow Hill* (2022) by Donna Everhart..... 68-78

SORO Dolourou

6. Sectarian Ideologies on Trial in Toni Morrison's *Paradise*..... 79-90

Sciences Humaines et Sociales

Coômlan Charles HOUNTON

7. Conception d'un SIG pour l'identification d'un site de gestion des déchets ménagers de la commune de Parakou..... 92-103

Adam Messie AHOUE, Siaka COULIBALY, Kouadio Raymond N'GUESSAN et Cheick Habib SANOGO

8. Renforcement musculaire et capacité physique de personnes âgées de 50 à 90 ans au centre de conditionnement physique Marcory-INJS 104-114

Ablakpa Jacob AGOBE et ZRIGA Kreпка Dorcas Junior

9. Territorialisation disciplinaire et production de l'espace étatique : les mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne comme dispositifs de pouvoir..... 115-128

Christian Michel LATH, Henri Joël Abazé BEDA, Esaïe Sanga COULIBALY

10. Conditions pédoclimatiques et rendements cotonniers dans la sous-préfecture de Tafiré (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)..... 129-144

LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougle

11. Lutte hégémonique autour des zones forestières dans la Préfecture de Kpendjal (Togo) entre les forces de défenses et les groupes armées terroristes 145-156

Domèbèimwin Vivien SOMDA

12. Les religions et le défi de réconciliation en Afrique : une réflexion à partir du Christianisme 157-177

N'GORAN Kouamé Fulgence

13. Résilience des acteurs touristiques face à l'érosion côtière : vers une gouvernance coordonnée du littoral dans le village d'Assouindé (Sud-est de la Côte d'Ivoire) 178-192

GUIHINI Mahamat Issaka, Moussa KABA et Mohamed Lamine NDAO

14. Analyse spatio-temporelle des dynamiques de restauration écologique dans la commune de Téssékéré, Nord Ferlo (2002-2024) à l'aide des outils de la télédétection 193-207

Affoua Marie Ange Espérance KOUMAN et al.

15. Vie religieuse et construction identitaire chez des étudiants issus de couples islamo-chrétiens à Daloa 208-219

Abdourahmane Mbade SENE et Pierre Mbar FAYE

16. Conflits fonciers et reconfiguration territoriale : l'agrobusiness comme facteur de rupture et de recomposition dans les communautés rurales sénégalaises (Cas de Ndiagianiao)..... 220-234

Alioune Badara GUEYE

17. Exode informationnel, refuge numérique et régulation attentionnelle sur les réseaux sociaux : dynamiques culturelles des usages numériques chez les adultes sénégalais 235-252

Moctar Paré et Paul Kabré

18. Intégration de la culture dans les stratégies de prévention des conflits et de l'extrémisme violent 253-269

Lucien ZAONGO

19. L'influence de la formation professionnelle continue et des moyens disponibles dans la mise en œuvre de la méthode APC dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso..... 270-282

Arsène KADJO et Yeboua Denis KOUADIO

20. Stigmatisation familiale et expérience scolaire des minorités de genre à Agboville (Côte d'Ivoire)..... 283-293

Yéo SIBIRI

21. Innovations technologiques et communicationnelles et changement des pratiques de sécurisation face au vol des motocyclettes à Bouaké 294-308

YEBOUE Affoue Bénédicte

22. La composition musicale et le statut d'artiste à partir de Theodor Adorno 309-321

KONÉ Alimata, TOURÉ Adama et BALLÉ Ségbé Guy Romaric

23. Production légumière et insécurité sanitaire dans la sous-préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) 322-335



Sciences Humaines et Sociales

LUTTE HEGEMONIQUE AUTOUR DES ZONES FORESTIERES DANS LA PREFECTURE DE KPENDJAL (TOGO) ENTRE LES FORCES DE DEFENSES ET LES GROUPES ARMEES TERRORISTES

HEGEMONIC STRUGGLE OVER FOREST AREAS IN THE KPENDJAL PREFECTURE (TOGO) BETWEEN DEFENSE FORCES AND ARMED TERRORIST GROUPS

LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougbe

Université de Kara

E-mail : moutorey@yahoo.fr

Résumé : *Cette recherche s'inscrit dans l'étude de la militarisation des espaces forestiers et des rapports de force qui s'y développent dans le contexte du terrorisme au nord-Togo. Comme ailleurs, le milieu forestier togolais subit une forte pression liée à son utilisation par les groupes armés terroristes. Ayant adopté une méthode mixte qui met en valeur, aussi bien les données qualitatives que quantitatives, la présente recherche a pour objectif d'analyser les rapports de force entre les forces de défense et de sécurité et les groupes armés terroristes dans les zones forestières. À l'issue de cette recherche, il s'avère important de noter que la forêt est, non seulement, un lieu de replis pour groupes armés terroristes qui s'en servent pour se réfugier et organiser les contre-attaques, mais également un lieu d'exploitation des ressources forestières, naturelles et minières, nécessaires à leur survie..*

Mots-clés : : militarisation, zones forestières, terrorisme, les forces de défense et de sécurité, Nord-Togo

Abstract: *This research is part of a broader study of the militarization of forest areas and the power dynamics that develop within them in the context of terrorism in northern Togo. As elsewhere, Togo's forest environment is under intense pressure due to its use by armed terrorist groups. Adopting a mixed-methods approach that incorporates both qualitative and quantitative data, this research aims to analyze the power dynamics between the Defense and Security Forces and armed terrorist groups in forest areas. The findings highlight the fact that the forest serves not only as a refuge for armed terrorist groups, who use it to organize counter-attacks, but also as a site for the exploitation of forest, natural, and mineral resources essential to their survival.*

Keywords: militarization, forest areas, terrorism; defense and security forces, northern Togo

Introduction

Durant quelques années, des rapports tels que ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alertent l'humanité sur les conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Le récent rapport de synthèse du GIEC, par exemple, fait un constat alarmant selon lequel le réchauffement climatique s'aggraverait davantage ; les conséquences sur les êtres humains, les milieux naturels, les infrastructures et l'économie seront, de plus en plus, importantes ; les changements impacteront toutes les régions du monde ; certains impacts seront irréversibles même si les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'arrêtaient, ... (GIEC, 2023 : 6-9). Ces impacts sont divers et menacent sérieusement les écosystèmes aquatiques et forestiers, pourtant nécessaires à la survie de la biodiversité. Sur la base des données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2016), le Forum forestier africain (AFF) fait un état des lieux selon lequel l'Afrique compte près de 624 millions d'hectares de forêts, qui représentent 20,6 % de la superficie du continent et 15,6 % de la couverture forestière mondiale. Au cours de ces dernières années, la superficie forestière de l'Afrique a diminué d'environ 2,8 millions d'hectares entre 2010 et 2015, un taux beaucoup plus élevé que dans toute autre région du monde. Ce fort taux de diminution du couvert végétal est dû principalement à la déforestation et à la dégradation des forêts par l'homme (AFF, 2019 : 5). Outre ces pressions anthropiques et économiques, les forêts d'Afrique sont aujourd'hui confrontées à une nouvelle menace : leur instrumentalisation dans les logiques de guerre et de domination territoriale. Parallèlement aux efforts consentis par les gouvernements africains afin de contribuer aux efforts mondiaux de sauvegarde de la biodiversité et de l'équilibre écologique Crisis Group (2023 :1-2), les espaces forestiers africains sont devenus, non seulement, des zones de transit ou de repli, mais constituent également une importante source de revenus pour ces bandes armées (S. Bakary, P.Z. Tanga, 2024). Le complexe W-Arly-Pendjari (WAP), à cheval entre le Niger, le Burkina Faso et le Bénin, ainsi que plusieurs zones semi-protégées plus petites et des réserves de chasse sont des principaux axes d'expansion du terrorisme (GI-TOC, 2023).

Le constat semble être le même au Togo. Située entre le parc national d'Arly du Burkina Faso, les parcs nationaux W et de la Pendjari du Bénin, les parcs nationaux W du Burkina Faso et du Niger, un ensemble de parcs nationaux formant le complexe W-Arly-Pendjari, la préfecture de Kpendjal est considérée comme une porte d'entrée aux GAT qui y mènent régulièrement des incursions sporadiques. Cette situation ne laisse pas indifférent le gouvernement togolais, qui multiplie des actions afin de contrôler les espaces forestiers de cette préfecture qui forment avec le parc national de la Pendjari et d'Arly, un ensemble forestier difficilement contrôlable, du fait de la porosité des frontières M. Tiem (2016) et du nombre insuffisant des FDS qui y sont déployées. Ces réserves sont transformées en des

espaces d'intérêts stratégiques. Elles servent non seulement de refuge pour les groupes armés terroristes pour lancer des attaques contre les populations, mais servent également de base arrière en cas de replis.

Considérées comme le prolongement de la réserve de l'Oti, les zones forestières de la préfecture de Kpendjal font l'objet de plusieurs usages. De ce fait, elles sont sous pression constante aujourd'hui. Le premier usage est lié au fait qu'elles soient considérées comme un patrimoine pour la population locale qui s'en sert pour ses multiples besoins. Elles sont également investies aujourd'hui par les FDS (les éléments de l'opération Koundjoaré¹ et les agents des eaux et forêts) pour marquer leur présence, mais également par les groupes armés terroristes (GAT) pour se camoufler et contre-attaquer les FDS et la population civile. Cette militarisation des zones forestières suscite une interrogation. Comment la militarisation croissante des zones forestières du Kpendjal reconfigure-t-elle les rapports de pouvoir et les usages territoriaux entre forces de défense et de sécurité et groupes terroristes ? L'objectif de cette recherche est d'analyser le rapport de force entre les forces de défense et les groupes terroristes dans les zones forestières du Kpendjal. Elle s'attache à préciser le rôle des acteurs forestiers, à décrire les usages des forêts par les groupes armés et à mettre en lumière les conflits d'intérêts liés à la domination de ces espaces.

1. Démarche théorique et méthodologique

Le choix d'une approche théorique appropriée et la rigueur d'une démarche méthodologique confèrent la pertinence et la qualité une recherche scientifique.

1.2. Modèle théorique d'analyse

L'analyse des rapports de force entre plusieurs acteurs en contexte de terrorisme, comme ceux observés dans les forestières de Kpendjal, nécessite que l'on s'appuie sur l'approche théorique de la dynamique temporelle du conflit et de la violence de C. Randall (2010). Elle servira, à cet effet, de fondement théorique de ce présent texte. L'auteur s'est appuyé sur les théories de Max Weber tout en intégrant les principes de Karl Marx, d'Émile Durkheim et d'Erving Goffman. En partant de ces auteurs, C. Randall construit une théorie explicite du conflit dans les sociétés modernes. Pour celui-ci, le conflit naît de la stratification des rapports de force, car la coercition parfois violente constitue toujours une ressource potentielle détenue par quelques-uns contre une majorité qui subit, cependant, cette contrainte comme une expérience désagréable en soi. L'argument sur lequel se fonde cette théorie est la permanente concurrence entre les groupes en présence, en formulant les problèmes souvent en termes de domination et de subordination. Partant de cette approche, on comprend aisément que la militarisation de des zones forestières dans le Kpendjal n'est que la conséquence des rapports de force entre les FDS et les

¹ Opération militaire mise en place par l'État togolais pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région des savanes

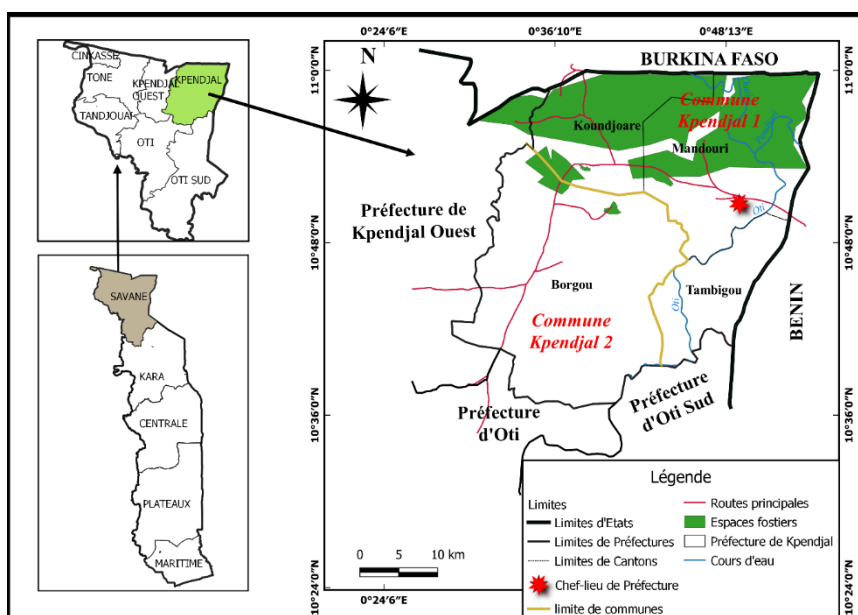
GAT. La population civile, bien que majoritaire, subit les conséquences de ces rapports conflictuels.

1.2 Démarche méthodologique

1.2.1 Présentation de la zone de l'étude

Le choix de la préfecture de Kpendjal, s'explique non seulement par sa position frontalière stratégique, mais aussi par son rôle central dans les dynamiques sécuritaires et forestières au nord-Togo. Partageant ses frontières avec le Burkina Faso et le Bénin, la préfecture de Kpendjal est plus qu'exposée aux attaques terroristes. Située à l'extrême nord-est du Togo, la préfecture de Kpendjal est limitée au nord par le Burkina Faso (province de Koulpelogo), à l'ouest par la préfecture de Kpendjal-Ouest, à l'est par le Bénin et au sud par la préfecture de l'Oti. Elle est subdivisée en deux communes, selon la loi N° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes, complétée par la loi N° 2019-006 du 26 juin 2019 relative à la décentralisation et aux libertés locales. La commune Kpendjal 1 est subdivisée en trois (3) cantons : Mandouri, le chef-lieu de la commune, Koundjoaré et Tambigou. Le canton de Koundjoaré est reconnu pour avoir essuyé plusieurs incursions terroristes (attaque du 10 au 11 mai 2022 ; attaque du 20/07/2024 ; attaque du 08/05/2025), malgré l'installation d'un poste militaire avancé à Kpinkpankandi, une des localités dudit canton, proche des parcs de la Pendjari au Bénin et d'Arly au Burkina Faso. Dirigées le plus souvent contre les FDS, les attaques sont perpétrées par des éléments armés venant du Burkina Faso et du Bénin. La commune Kpendjal 2 n'a, au contraire, qu'un seul canton, celui de Borgou, qui en est également le chef-lieu. Voici, ci-dessous, la carte de cette préfecture.

Carte n° 1 : Localisation de la préfecture de Kpendjal



Source : Fond de carte à partir des données d'Open street Map, réalisé par B. Landjergue, août, 2024

1.2.2 Méthodes et matériels de collecte des données

Une méthode mixte a été adoptée ici, combinant aussi les données qualitatives que les données quantitatives, bien que les premières soient prédominantes.

L'observation directe, les entretiens semi-directifs et la recherche documentaires ont permis de collecter les données qualitatives. La grille d'observation et le guide d'entretien ont été les principaux outils de collecte de ces données. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a identifié quatre groupes cibles : 20 autorités locales (préfet, maires, chefs de canton, chefs traditionnels et chefs religieux), 30 membres des forces de défense et de sécurité (FDS), 5 responsables de la Direction des ressources forestières et 5 représentants des organisations de la société civile (OSC), notamment les Comités villageois de développement (CVD), les Comités cantonaux de développement (CCD) et les Comités de développement de quartiers (CDQ), soit un total de 60 participants.

La recherche documentaire a permis d'analyser les différents rapports d'activités liés à la gestion et usages qui sont faits de ces espaces par la population, les FDS ainsi que les GAT. D'autres publications des institutions internationales telles que l'Agence Nationale de la Protection Civile, l'ONG Plan International Togo, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), etc., portant sur la problématique de la déforestation et la dégradation des forêts, ont été également mises à contribution. C'est aussi le cas de certains documents spécifiques qui analysent le mode d'intervention et les stratégies des FDS dans la lutte contre les terroristes sur les espaces forestiers. L'analyse de contenu a permis d'analyser les données issues des documents et quelques verbatims choisis pour leur pertinence.

L'enquête par questionnaire a, par ailleurs, été réalisée auprès de 106 enquêtés dans le canton de Koundjoaré en raison du fait qu'il soit considéré comme l'« épicerie » du terrorisme dans cette préfecture. Ainsi, la recherche quantitative a permis de recueillir des informations auprès des populations des villages proches des zones forestières de la préfecture.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon les populations vivant à proximité des zones forestières

Canton de Koundjoaré	Effectifs	Pourcentage (%)
Kpenkankandi	40	37,7
Sankortchagou	30	28,3
Tambima	19	17,9
Mondeni	17	16,0
Total	106	100,0

Source : Enquête de terrain, août 2024.

Les résultats ci-dessus recapitulent les données collectées auprès des populations des villages situés à proximité des espaces forestiers de la préfecture. Ainsi, le

village de Kpinkankandi représente 37,7 % ; celui de Sankortchagou 28,3 % ; celui de Tambima 17,9 % ; et celui de Mondeni 16 %. Le questionnaire est adressé à la population civile des zones concernées et aux FDS déployées à la frontière avec le Burkina Faso et le Bénin et dans les espaces forestiers, dans le cadre de lutte contre le terrorisme. Le nombre des enquêtés dans les villages de Kpinkankandi et de Sankortchagou se justifie par leur proximité avec ces espaces forestiers. L'analyse statistique des données quantitatives par le logiciel SPSS 21, ont permis d'obtenir les résultats qui sont présentés ci-dessous.

2. Résultats et discussion

2.1. Rôle de la forêt

Partant de Bruno Locatelli, on peut être d'accord que les arbres situés dans les champs agricoles peuvent contribuer au maintien de la production agricole dans un climat variable et à la protection des cultures contre les événements climatiques extrêmes. Les forêts influencent l'interception des précipitations, l'évapotranspiration, l'infiltration de l'eau et la recharge des nappes phréatiques. Elles contribuent à réguler le débit de base durant les saisons sèches et le débit de crue durant les événements pluvieux, ces deux actions étant de la plus haute importance pour l'adaptation des populations à la variabilité et au changement climatique. Les forêts côtières comme les mangroves, par exemple, peuvent protéger le littoral contre les tempêtes, l'élévation du niveau de la mer, les inondations et l'érosion, grâce à leur capacité à absorber et dissiper l'énergie des vagues et à stabiliser les terres côtières. Comme les forêts, les arbres urbains peuvent fournir des services d'ombrage, de refroidissement par évaporation, d'interception, de stockage et d'infiltration des pluies, ils peuvent jouer un rôle important dans l'adaptation urbaine à la variabilité et au changement climatiques. À l'échelle régionale et mondiale, les forêts jouent un rôle dans le recyclage des précipitations et la génération de vapeur atmosphérique (B. Locatelli, 2013 : 25-31). Allant dans ce sens, une autorité locale déclare ce qui suit :

Les forêts offrent des avantages environnementaux, en préservant la qualité du sol, de l'air et de l'eau et accueille une certaine biodiversité d'espèces végétales et animales. Les forêts jouent la fonction productive tant sur le plan social, qu'économique. Sur le plan économique, les usages sont très variés, notamment dans les secteurs de la construction, du meuble, des emballages, du papier et même de la production d'électricité. Elles servent de produits forestiers non ligneux comme la chasse, l'exploitation des pâturages, la production de fruits, de champignons etc. Sur le plan social, les forêts offrent un cadre idéal pour la tenue d'activités de loisirs, elles constituent également une opportunité pour générer des revenus qui découlent de l'écotourisme, elles offrent un grand intérêt didactique et éducatif pour tous les niveaux de l'enseignement. Pour finir mon intervention, les

forêts luttent contre le changement climatique et amélioration de la qualité de l'air (Enquête de terrain, août 2024).

Ces propos sont soutenus par un interviewé qui affirme que « la forêt joue plusieurs fonctions dans la préservation de l'environnement, elle sert à la régulation du cycle hydraulique. Par exemple, quand il pleut, une partie de l'eau est interceptée par les plantes de la forêt et s'évapore par la suite ». A travers, ces démonstrations, on peut être tous d'accord que la forêt joue plusieurs fonctions dans la restauration des écosystèmes aquatiques et terrestres. Pour cela, elle doit être objet de protection par des agents formés à cet effet.

2.2. Attribution des forestiers dans la gestion des zones forestières

Le Togo n'est pas un pays forestier à l'image de certains du continent, mais connaît cependant le phénomène accru de dégradation de son couvert végétal comme les autres. En effet, si la couverture forestière de la période 1976–1984 a été estimée à 25,30%, selon le Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF, 2019), les résultats de la cartographie d'occupation des terres réalisée lors du premier inventaire forestier national (IFN-1) de 2015 à 2016 ont montré que le Togo a une couverture forestière estimée à 24,24% du territoire. Ces résultats indiquent une perte progressive des surfaces forestières au Togo, de plus en plus observée à l'intérieur des forêts (REDD+, 2020 : 1).

Face à cette dégradation des ressources forestières, l'État a déployé les agents des eaux et forêts afin de lutter contre la déforestation. Pour un responsable de la direction des ressources forestières :

La dégradation des ressources naturelles est causée par les actions humaines comme l'exploitation forestière illégale, les pratiques agricoles sur les espaces forestiers, les feux de brousse incontrôlés. Ce phénomène de la dégradation d'espaces forestiers a poussé l'État togolais entreprendre le combat contre cette déforestation, à travers la création d'institutions et l'adoption d'instruments juridiques parmi lesquels la loi no2008-09 portant Code forestier du 19 juin 2008. L'adoption de ce code forestier met en exergue le rôle des forestiers dans la réglementation de l'exploitation forestière. Ses rôles se présentent sous diverses casquettes. En effet, les agents des eaux et forêts assurent la mise en œuvre et le suivi de la gestion des forêts dont il a la charge ; ils surveillent l'état de la forêt dont il est responsable ; étudient la nécessité des coupes et mettent en place des actions de sauvegarde de la biodiversité ; veillent au contrôle de la protection des aires protégées contre le déboisement et les feux de brousses ; assurent les missions de surveillance, de contrôle et de protection des ressources forestières, fauniques et en eau (Enquête de terrain, août, 2024).

Les attributions des agents de l'Administration des ressources forestières, communément appelés les « agents des eaux et forêts » sont contenues dans la loi n° 2008-09 portant code forestier, dans le chapitre 3 et aux articles 90 à 97.

2.3 Différents usages des zones forestières par les groupes terroristes

Les groupes armés terroristes utilisent les forêts ou des parcs nationaux pour trois raisons fondamentales. Non seulement les forêts servent de transit pour les GAT, elles servent également de refuge et sources d'approvisionnement en ressources animales et végétales pour à groupes extrémistes.

Si beaucoup de spécialistes du terrorisme ont été surpris de l'expansion rapide des groupes armés terroristes du Sahel vers les États côtiers du golfe de Guinée, c'est sans compter sur le rôle qu'a joué le complexe forestier W-Arly-Pendjjari, qui sert de passoir pour ces groupes. Selon le Global Initiative Against Transnational Orgnized Crime GI-TOC (2023 : 1), le complexe WAP est l'un des principaux passages des groupes extrémistes, de leurs bases principales implantées au Mali et au Burkina Faso vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest. L'un des principaux axes de cette expansion a suivi la zone de réserves naturelles englobant les parcs nationaux du W, d'Arly et de la Pendjari ainsi que plusieurs zones semi-protégées plus petites et des réserves de chasse. Selon les mêmes sources, la forte augmentation des attaques violentes observée depuis la fin de l'année 2021 dans les régions sur le pourtour du complexe WAP au Bénin et, dans une moindre mesure, au Togo, s'expliquerait par le fait que les zones protégées sont devenues un moyen pour les deux principaux groupes armés de la région que sont le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et l'État islamique au grand Sahara (EIGS) d'étendre leur influence vers les États côtiers (GI-TOC, 2023 : 1).

Outre cette facilitation des parcs nationaux dans l'expansion du terrorisme, les mêmes espaces servent également des lieux de refuge pour ces groupes armés, car ces zones reculées où sont installés que de petits postes de contrôle tenus par quelques éléments des FDS, sont facilement maîtrisables par les ces groupes extrémistes. En effet, si le complexe fait essentiellement office de refuge pour les combattants du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et autres groupes, ceux-ci se présentent également comme un système de gouvernance alternatif pour la population locale qui se sent abandonnée par le pouvoir central (GI-TOC, 2023 : 1). Une fois ces activités terminées, ils se dispersent à l'intérieur du Parc pour le reste de la journée afin d'éviter d'être repérés (GI-TOC, 2023 : 8). Cette utilisation des parcs nationaux comme refuge et lieu de stockage a été observée dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest. Katiba Macina, un sous-groupe du GSIM, s'est établi dans le parc national de la Boucle du Baoulé au Mali, près de la frontière mauritanienne. La forêt de Sambisa, dans le nord-est du Nigeria, est un refuge bien connu et une zone opérationnelle pour la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, et les forêts du nord-ouest du Nigeria, notamment Kamuku, Dansadua et Sububu, servent de base à un grand nombre de groupes de bandits, ainsi que de zones de détention d'otages et de vols de bétail. De même, la partie burkinabé du parc national du W dans le complexe WAP a été utilisée pour garder des otages

enlevés par le GSIM, car la zone est hors de portée des forces de l'État et les otages peuvent facilement être cachés des patrouilles aériennes (GI-TOC, 2022 : 4).

2.4. Lutte pour le contrôle des espaces forestiers, un enjeu stratégique et économique de taille

Comme partout ailleurs, la lutte pour le contrôle des zones protégées est un enjeu à la fois stratégique et économique pour la population, les GAT, mais aussi des FDS. Selon des propos des otages détenus dans les parcs WAP, les bases des combattants dans ce complexe, se résument à un point de rencontre où les unités se réunissent une ou deux fois par jour pour prier, se réorganiser et planifier (GI-TOC, 2023 : 8). C'est également ici que les GAT se réapprovisionnent et se préparer aux autres opérations, car ils tirent parti des économies illicites pour financer et alimenter leurs activités, mais aussi pour renforcer leurs tentatives de gouvernance locale (GIC-TOC, 2022 : 3). Pour un agent des eaux et forêts :

Les forêts constituaient une source de revenu des populations, mais la présence des groupes terroristes empêche désormais cette population à avoir accès à ses ressources. Par exemple le tourisme n'est plus possible dans ce contexte de crise sécuritaire. En effet, les terroristes utilisent les espaces forestiers comme des réseau de pistes pour faire passer clandestinement de la nourriture, du carburant, des armes et des motos à travers la frontière. Ils profitent ensuite des superficies de ces espaces pour stocker le bétail qu'ils ont volé à la population, avant de le vendre parfois sur les marchés voisins. Ce qui leur procurent des ressources financières pour leurs besoins. Ainsi leur présence a nui à l'économie locale, privant de nombreux habitants d'un revenu stable. En revanche les forces de défense et de sécurité doivent riposter contre leurs attaques d'abord pour préserver l'intégrité du pays car, le terrorisme n'est pas un phénomène accepté, leurs objectifs c'est de nuire à la population, ensuite tous les efforts déployés par l'État en vue de préserver la protection de l'environnement sont menacés (Enquête de terrain, août, 2024).

La réalité décrite par cet enquête traduit l'enjeu des conflits d'intérêts qui naissent entre les forces de défense de sécurité, les groupes armés terroristes et la population. Ces conflits résultent des enjeux économiques, notamment le contrôle des espaces forestiers. Cette situation engendre des conflits d'intérêts, lesquels reposent essentiellement sur les modes d'accès aux ressources forestières. Le rapport de FAO de 2012 analyse les conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako Gourma tels que le Burkina Faso, le Mali, le Niger. En outre, ce rapport souligne que les forêts constituent un enjeu social économique et politique importante liés aux modes d'accès aux ressources naturelles, à la crise sécuritaire découlant de l'instabilité politique, économique et sociale qui se traduit, entre autres, par l'interférence des groupes armés non étatiques dans les relations sociales

et surtout par la forte instrumentalisation des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles.

Conclusion

La présente recherche vise à analyser le rapport de force entre les FDS et les terroristes dans les espaces forestiers de la préfecture de Kpendjal, au nord-Togo. Pour y arriver, elle a combiné les données qualitatives et quantitatives.

Les différents résultats obtenus font état du fait qu'au-delà du rôle traditionnel que joue la forêt dans la régulation des écosystèmes, elle est aujourd'hui au centre de divers enjeux. À cet effet, elle est âprement disputée entre les FDS et les GAT, au grand dam de la population locale qui s'en sert également pour sa survie. Trois usages principaux par les GAT sont mis en exergue ici. Les espaces forestiers de la préfecture de Kpendjal sont utilisés pour le transit, le refuge par les GAT, ainsi que pour l'exploitation des ressources végétales et animales qu'ils ont besoin pour leur survie. Ce qui fait ces espaces sont de plus en plus militarisés.

Malgré la pertinence de ces résultats, il faut souligner que l'absence de participation directe des groupes (dits) terroristes limite la fiabilité, la profondeur et la neutralité des résultats, et nécessite une prudence dans les conclusions tirées. Les informations sur les stratégies, usages et motivations des terroristes reposent uniquement sur les observations, perceptions ou hypothèses des FDS, autorités locales et populations civiles. La recherche peut souligner les enjeux économiques et sécuritaires, mais elle ne permet pas de comprendre la logique interne, les stratégies ou la structure organisationnelle des terroristes.

La présente recherche ouvre des perspectives. Des recherches complémentaires pourraient prendre en compte le point de vue des GAT sur la question afin d'infirmer ou de confirmer ce qui est retenu ici.

Références bibliographiques

- AFF (African Forest Forum), 2019, *État du secteur forestier en Afrique : défis et opportunités*, Nairobi, African Forest Forum. Disponible sur : <https://legacy.afforum.org/wp-content/uploads/2020/03/2020-Mar-Status-of-forestry-in-Africa-opportunities-and-challenges-French-version.pdf> [consulté le 18/11/2025].
- AFRICAN SOCIAL FORUM, 2014, *Crises et conflits en Afrique de l'Ouest : quelles politiques sécuritaires face aux menaces ?*
- AGENCE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE, 2022, *Plan d'action local de réduction des risques de catastrophes (2022-2026)*.
- BAKARY Sanou, TANGA Pierre Zoungrana, 2024, « Dynamiques des changements environnementaux des réserves forestières transfrontalières sous emprise des groupes terroristes : cas du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger », *European Scientific Journal (ESJ), ESI Preprints*, vol. 33.

- COORDINATION NATIONALE REDD+ TOGO, 2020, *Niveau de référence pour les forêts (NRF) du Togo*. Disponible sur : https://redd.unfccc.int/media/nrf_togo_06_1_20.pdf [consulté le 18/11/2025].
- DIRECTION DES EAUX ET FORÊTS (DEF), 2021, *Rapport sur les aires protégées du Togo*.
- DIRECTION DE LA PLANIFICATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES, 2019, *Rapport du Plan d'Action Forestier National du Togo – Phase 1 (PAFN1, 2011-2019)*.
- FAO, 2018, *À la découverte des forêts : Guide de l'élève*, Rome, FAO.
- FAO, 2021, *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 : Rapport principal*, Rome, FAO. Disponible sur : <https://www.fao.org> [consulté le 20/08/2025].
- FAO, 2022, *Burkina Faso, Mali et Niger – Analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les pays du Liptako-Gourma : Note de synthèse*, Rome, FAO.
- FAO-SFC, 2013, *La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale*.
- GI-TOC (Global Initiative Against Transnational Organized Crime), 2022, *Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit*, Genève, GI-TOC. Disponible sur : https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/10/Cotonou-Dialogue_fr.pdf [consulté le 17/11/2025].
- GI-TOC (Global Initiative Against Transnational Organized Crime), 2023, *Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, Genève, GI-TOC. Disponible sur : <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf> [consulté le 18/11/2025].
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), 2023, *Rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation (AR6)*. Disponible sur : https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/05/Rapport_SYR_AR6_v1.pdf [consulté le 18/11/2025].
- INSEED, 2022, *5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)*.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2023, *Contenir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest*, Rapport Afrique n°310, Bruxelles.
- INTERPEACE, 2017, *Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass*.
- LOCATELLI Bruno, 2013, *Services écosystémiques et changement climatique*, Université de Grenoble, dossier d'HDR.

- Disponible sur : https://theses.hal.science/tel-00931871/file/Locatelli_2013_Dossier_HDR.pdf [consulté le 19/11/2025].
- LOI n°2008-09 portant Code forestier du Togo, 2008. Disponible sur : <https://faolex.fao.org/docs/pdf/tog85011.pdf> [consulté le 17/11/2025].
- LAPORTE Martin, 2020, *Dossier : Déforestation*.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES, 2011, *Politique forestière du Togo (2011-2035)*.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES, 2013, *Proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP), Togo*.
- OJEWALE Oluwole, 2022, *Terroristes et braconniers s'en prennent aux gardes du bassin du Congo*.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 2013, *Comment la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts sape le développement et détruit la biodiversité mondiale*.
- PNUD, 2012, *Dynamique de l'extrémisme violent en Afrique : écosystèmes conflictuels, écologie politique et propagation du proto-État*.
- RANDALL Collins, 2010, *La théorie de la dynamique temporelle des conflits*.
- SEWA Edouh, 2022, *Le Code forestier togolais : un nouvel instrument pour la gestion durable des ressources forestières ?*